



Association pour l'éducation populaire

La Fourmilière - 103 bis grand rue - 38650 Monestier de Clermont
www.les400coups-colo.fr - contact@les400coups-colo.fr - 07 81 88 78 58

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL

ENTRE

Les 400 coups – Association pour l'éducation populaire
La Fourmilière – 103 bis grand rue – 38 650 Monestier de Clermont
www.les400coups-colo.fr - contact@les400coups-colo.fr - 07 81 88 78 58
représentée par **Manon Zanardi**, responsable légal

ET

Nom Prénom : _____
Adresse : _____
Mail et téléphone : _____

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

_____ met à disposition _____
_____ afin qu'il soit utilisé par l'équipe d'animation pendant
le séjour de vacances (nom du séjour, lieu, date) _____
_____ Ce matériel sera utilisé pour les besoins du
séjour L'association s'engage à rendre le matériel dans l'état où il a été emprunté.

Si le matériel subit des dégâts suite à une mauvaise utilisation (dégradation volontaire, utilisation non conforme...) due à la responsabilité de l'association (équipe d'animation) ou à la responsabilité civile d'un enfant (dégradation volontaire ou accidentelle), l'association mettra tout en œuvre pour que les réparations soient faites correctement et ne soient pas à la charge du propriétaire : mise en œuvre des assurances des responsables respectifs et suivi du dossier par un mandaté des 400 COUPS.

COMPENSATION FINANCIÈRE POUR LE/LA PROPRIÉTAIRE

Le matériel est mis à disposition _____

Convention établie en deux exemplaires.

Fait à _____, le _____

Noms, prénoms et signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le·la propriétaire

Pour les 400 COUPS
Le·la représentant·e de l'association